

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE – COLLECTIF

La résidence satisfait aux exigences d'isolation thermique et de maîtrise des consommations énergétiques au sens de la réglementation RE 2020

Caractéristiques techniques générales de l'immeuble

FONDATIONS, INFRASTRUCTURE ET OSSATURE

Fondations superficielles de type semelle filante et/ou isolée selon plans du bureau d'études spécialisé.

Voiles intérieurs et poteaux en élévation en béton armé, et/ou en agglomérés de ciment et/ou en système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD (nature selon calculs thermiques réglementaires).

Planchers en béton armé.

FAÇADES

Voiles en béton armé ou murs maçonnés en aggloméré de ciment recevant une isolation par l'intérieur.

L'ensemble des murs de façade recevront un enduit de type gratté ou ciment suivant localisation.

CLOISONNEMENTS

Séparatifs entre logements : Voile en béton armé, parpaings ou système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD, selon calculs de structure.

Distribution intérieure des logements : cloisons en plaques de plâtre et âme alvéolaire de type Placopan en 50 MM.

BALCON - TERRASSE RDC

Terrasse RDC

Protection par des lames de bois sur plots ou finition béton lisse.

Balcon

Finition béton lisse.

Parties privatives

REVETEMENTS DE SOL

Les revêtements des logements sont posés collés ou scellés sur chape avec désolidarisation phonique.

Pièce humide : Carrelage 45x45, choix coloris dans 3 ambiances.

Chambres, pièce de vie, dégagement, pièce de service : revêtement stratifié, choix coloris dans 3 ambiances.

Plinthe bois peintes en blanche dans tout le logement

REVETEMENTS MURAUX CERAMIQUE

Dans les salles de bains : faïence murale céramique format 20x60cm (dimension approximative), localisée au droit de la baignoire/douche, jusqu'à hauteur d'huissierie, choix coloris dans 3 ambiances.

Dans les cuisines : pose d'une crédence stratifiée type coup d'éponge.

MENUISERIES EXTERIEURES

Fenêtre ou porte fenêtre, ouvrant à la française et châssis fixe selon plan. Menuiseries en PVC de couleur ou blanche suivant localisation avec double vitrage isolant suivant étude thermique.

Volets roulants à lames PVC avec coffre PVC intégré au bloc de menuiserie.

Volets roulants commande électrique filaire sur les baies vitrées des salons uniquement, le reste a commande manuelle par tringle oscillante.

MENUISERIES INTERIEURES

Bloc porte métallique 1 vantail ou bloc porte en bois 1 vantail. Serrure 3 points A2P 1 étoile. Microviseur. Joint isophonique.

Portes intérieures de distribution finition laquée usine. Quincaillerie de type Bricard ou équivalent.

Fermeture des placards par porte type SOGAL ou équivalent, coulissante ou ouvrant à la française selon les plans. Revêtement mélaminé 3 coloris aux choix.

1 placard aménagé pour les T2, 2 placards aménagés pour les T3.

PEINTURE

Plafonds de toutes les pièces : Peinture acrylique mat, velours ou satinée blanc

Murs de toutes les pièces : Peinture acrylique velours ou satiné blanc

Boiseries et huisseries intérieures : Peinture ou laque acrylique velours ou satinée blanc

PLOMBERIE - SANITAIRE

Appareils sanitaires de teinte blanche.

Bac à douche en gré émaillé 120x90 cm selon plan de vente. Baignoire 170x70cm en acier selon plan de vente.

WC à poser en porcelaine vitrifiée.

Meuble vasque avec miroir clair et bandeau lumineux dans les salles de bain ou lave main suivant localisation.

EQUIPEMENTS MENAGERS DES CUISINES

Mobilier

Meuble sous évier 1 ou 2 portes, plan de travail en stratifié avec évier inox ou résine encastré simple cuve dans les T2 et double cuve dans les T3 (selon plan), avec égouttoir et robinetterie mitigeuse.

Meubles hauts au-dessus de l'évier et de la hotte, équipés d'une niche micro-ondes.

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE – COLLECTIF

Electroménager

Plan de cuisson vitrocéramique encastré 2 feux (T2) ou 4 feux (T3).

Hotte aspirante au-dessus du plan de cuisson.

Réfrigérateur top encastré pour les appartements T2, emplacement toute hauteur hors fourniture du réfrigérateur pour les T3.

Attentes pour alimentations et évacuations machine à laver : quantité suivant plans.

Nota : les plans de vente font apparaître, figurées en pointillés, les possibilités d'aménagement des cuisines. Ces dispositions sont données à titre indicatif sur les plans de vente et pourraient varier en fonction des impératifs de chantier.

ENERGIE

L'électricité est l'énergie utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

La production est assurée soit par une pompe à chaleur individuelle ou un ballon thermodynamique individuel suivant localisation

Alimentation électrique pour la cuisson.

ÉLECTRICITÉ

Implantation des prises et interrupteurs conforme à la norme NF C15 100.

Réception TV des chaînes nationales par réseau hertzien ou câblé. Prises RJ 45 dans le séjour et la chambre principale.

Contrôle d'accès par passe Vigik.

Les logements sont pré-câblés pour la fibre optique.

L'interphonie sera assuré par un système de type Urmet pour commander l'ouverture du portail par téléphone.

CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, VMC

Radiateurs à régulation moyenne température en acier émaillé de type Régane de chez Finimétal ou similaire, avec robinet thermostatique et thermostat d'ambiance dans le séjour.

Dans le cas des ballons thermodynamiques, la production de chaleur sera assurée par des panneaux rayonnants électriques.

Implantation des corps de chauffe suivant étude thermique.

VMC hygro-réglable.

Parking

Le parc de stationnement privé et commun à l'ensemble de l'opération (98 places) est réparti en extérieur ou en rez-de-chaussée suivant localisation, le long de la voie privée.

Enrobé ou bande béton engazonné, marquage et numérotation des places à la peinture.

Parties communes

COURSIVE

Sol : Béton lisse ou revêtement acoustique suivant étude

Parois verticales : Enduit gratté, ton au choix de l'architecte

Plafond : les sous faces seront brut ou recevront une peinture de type pliolite

Parties communes extérieures

Plantations selon plan du permis de construire.

Boîtes aux lettres selon préconisation de la Poste.

NF Habitat et Label Intérieur (qualité de l'air)

Sans objet

NOTA : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier ces prestations pour des raisons techniques ou d'approvisionnement, à condition d'en substituer d'autres de caractéristiques et de qualités équivalentes.